



Moussa Elias

Quel futur pour les matchs de foot internationaux au stade St-Léonard ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 27.01.21

DICS

Dépôt

Le canton et la Ville de Fribourg assument paritairement les charges et les investissements du stade universitaire St-Léonard. Le stade est géré par la commission du stade universitaire de St-Léonard, présidée par M. le Conseiller d'Etat-Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Ce stade est utilisé par les étudiants en sport, le sport universitaire et, en grande partie, par les clubs de sport de la ville de Fribourg.

Y sont également organisées des grandes manifestations comme des matchs de football internationaux. A titre d'exemple, les différentes équipes nationales espoirs de la Nati (M19, M17, M16, M15) y disputent régulièrement des matchs internationaux, ce qui profite au rayonnement de la ville et du canton.

Dans un article du 15 octobre 2020 paru dans *La Liberté*, on a pu apprendre les grands jalons de la planification actualisée des travaux liés au stade ainsi que le fait que la réfection de la piste d'athlétisme sera également à l'ordre du jour. A cet égard, le budget 2021 de la ville prévoit que courant 2021, le Conseil général sera amené à se prononcer sur un montant de 3 millions de francs pour la piste synthétique et les aménagements connexes. Le Grand Conseil sera certainement également amené à se prononcer sur la participation de l'Etat pour ces mêmes travaux.

Or, il semblerait que pour la réfection de la piste d'athlétisme, la commission du stade aurait décidé de retenir un projet qui induira une réduction de la surface du terrain de foot. Cela aura pour conséquence que le terrain de foot ne correspondra plus aux exigences imposées par les sélections nationales et les clubs européens pour l'organisation des matchs internationaux. La dimension du terrain du stade universitaire de St-Léonard est un atout non négligeable pour le sport fribourgeois. En effet, les matchs internationaux représentent un vecteur d'intégration et de formation extrêmement important pour les jeunes actifs dans le sport (événements rassemblant jusqu'à 9000 spectateurs). En réduisant la surface de terrain, il n'existera quasiment plus aucun terrain de foot dans le canton de Fribourg, capable de recevoir de telles rencontres. Fini donc les matchs des équipes nationales espoirs de la Nati, à Fribourg, ou des matchs amicaux internationaux, ce qui serait très regrettable tant pour le football fribourgeois que pour le rayonnement de la ville et du canton. Economiquement parlant, ce type d'événements peut également être considéré comme extrêmement important. En effet, les équipes nationales venant jouer des matchs séjournent en moyenne 5 à 10 jours dans la région. Par ailleurs, l'investissement financier prévu pour le stade universitaire devrait permettre d'augmenter les possibilités d'y organiser des événements et non pas les diminuer.

La planification probable de la commission du stade soulève les questions suivantes :

1. Quelle est la compétence de la commission du stade universitaire de St-Léonard pour planifier et gérer les différents travaux liés au stade universitaire St-Léonard et sur quelle base ?

2. Est-il juste que la commission prévoit un projet de réfection de la piste d'athlétisme qui induira une réduction de la surface du terrain de foot ; ce qui conduirait à ce que ce terrain ne soit plus « éligible » pour l'organisation des matchs internationaux tels que, par ex., des rencontres des équipes nationales espoirs de la Nati ?
 3. Le Conseil d'Etat partage-t-il l'avis que le stade St-Léonard devrait continuer à pouvoir accueillir des matchs de football internationaux tels que, par ex., les rencontres des équipes nationales d'espoirs de la Nati ? Si oui, comment va-t-il faire en sorte que tel sera toujours le cas ? Si non, pour quelle raison ?
-